

g. C.  
16 Avril 20.



Le Conseil Académique du Canton de Vaud,  
Au Conseil d'Etat. —

LAUSANNE, le 15<sup>e</sup> Avril — 1874.

Très Honorés  
Messieurs le Landammann et Conseillers d'Etat!

Nous avons l'honneur de vous envoyer notre rapport  
Annuel sur les Etablissements d'Instruction publique.

I. Ecoles.

A. Dédoublement.

Il n'y a point eu d'école nouvelle établie depuis le 1<sup>er</sup>  
Avril 1873, si ce n'est à Champagne où l'on a  
rétabli un sous-maître pour les petits enfants; cet  
établissement avait été suspendu pendant quelque temps.  
L'une des trois écoles de Gimel a été supprimée par  
suite de l'introduction de l'enseignement mutuel dans  
l'une des deux autres.

Le Conseil académique s'est occupé des mesures à  
prendre pour l'établissement d'une école dans la partie  
occidentale de la commune de Nidoup; pour la  
séparation de celles d'Oron la ville et de Châtillens,  
et de celles de Champvent et de Villars; mais ces  
mesures n'ont pas encore obtenu de résultat. —

B. Maisons d'écoles.

Il a été construit des Maisons d'écoles nouvelles, à  
Oron la ville, Granges, Vevay (prel. de Mexières); —

— Une.

Pasteur, a été remplacé par Mr. le Ministre Descombes. Mr. Bridel Principal du Collège de Neuchâtel ayant été appelé à subsidier Mr. le Professeur Dutot, a été remplacé par Mr. le Ministre Colomb; l'un et l'autre de ces nouveaux Instituteurs a subi d'une manière honorable les examens prescrits. Les rapports sur la manière dont les Régens de ces Collèges et de ceux de Morges et de Yverdon remplissent leurs fonctions, ont été satisfaisants.

Nos délégués (ayant examiné les Collèges de Moudon, Yverne et Yverdon, lorsqu'ils firent au printemps de 1823, l'examen comparatif de diverses écoles, nous ont rendu un compte détaillé et généralement avantageux de l'état dans lequel ils trouvèrent ces Collèges. -

L'école latine de Rolle et celle d'Orbe furent aussi visitées par eux, et donnèrent lieu à quelques observations de leur part; nous avons indiqué à Messieurs les Pasteurs les améliorations dont il paraît que ces écoles sont susceptibles; et que l'on peut attendre des Maîtres qui l'un et l'autre, notamment celui de l'école d'Orbe ont tout ce qu'il faut pour obtenir un succès plus complet.

L'école latine d'Avenches continue de faire honneur au Maître qui la dirige. -

## IV. Collège Académique.

La première Classe est composée de 36 élèves; la seconde de 55; la Troisième de 27; la Quatrième de 24; la Cinquième de 23. -

L'état du Collège est généralement assez satisfaisant; l'inspection a lieu avec régularité, la Commission Collégiale emploie les moyens qui sont en son pouvoir pour maintenir l'ordre parmi cette nombreuse jeunesse; l'Académie à l'autorité de laquelle elle a recours quand le besoin l'exige, la seconde; elle a prononcé l'exclusion de deux élèves de la Classe de 2<sup>e</sup> dont l'indocilité et l'inapplication ont paru exiger une

une punition exemplaire. Messieurs les Régens et  
Instituteurs ont obtenu un témoignage d'approbation  
de l'Académie veillant particulièrement à l'amélioration  
de l'étude du Latin, et s'occupe des Moyens de  
perfectionner l'enseignement de la Langue  
Française, de la Géographie et de l'histoire.

Les Exercices Militaires et ceux de Gymnastique  
laissent quelque chose à désirer quant à l'ordre et  
à l'assiduité des écoliers; néanmoins ces Exercices  
continuent de produire de bons effets. L'Académie  
voit avec regret que quelques écoliers parmi  
lesquels il s'en trouve qui devraient donner  
l'exemple montrent peu de zèle pour ces Exercices  
et en particulier négligent de se procurer  
l'uniforme prescrit.

notamment

## V. Académie.

### A. Mineralogie.

Le Cabinet de Mineralogie déposé dans le Musée,  
a été trouvé en très bon ordre comme l'on devait  
s'y attendre, vu l'intérêt que Messieurs les  
Conservateurs Chavannes Professeur et Hardy  
prennent à cet établissement, qui formé il y a peu  
d'années, a déjà reçu des accroissemens  
considérables, en sorte qu'il est devenu nécessaire de  
lui destiner une seconde salle que le Conseil d'Etat  
fait défrayer pour cet usage.

### B. Instrumens d'Astronomie.

Ils sont convenablement soignés par le Professeur de  
Mathématiques et d'Astronomie, chez le quel ils  
sont déposés en attendant qu'ils puissent l'être  
= dans

9

Dans un Observatoire dont la construction nous paraît  
devoir être regardée comme indispensable. —

### C. Cours de Zoologie.

Mr. le Professeur Chavannes a donné cet hiver comme  
les précédents un Cours de Zoologie qui n'est pas  
encore terminé, qui a été suivi par 22 Étudiants, et  
dont l'intérêt et l'utilité ne sont pas douteux, vu  
les résultats avantageux qu'ont eu les Cours qu'il a  
donnés jusqu'à présent.

### D. Professeurs. —

Les Professeurs ont donné avec exactitude les  
Cours dont ils sont chargés. Mr. le Professeur  
Dutoit à qui l'affaiblissement de sa vue rendait  
difficile la surveillance sur un Auditoire composé  
d'un grand nombre de jeunes gens, a obtenu du  
Conseil d'Etat un suppléant en la personne de Mr.  
Bridel. Avantageusement connu par ses succès dans  
les fonctions de Principal du Collège de Vevey; Il a  
commencé à remplir cette tâche difficile peu après le  
commencement de l'année Académique; les Examens  
prochains mettront à même d'apprécier ses succès;

Mr. Struve continue d'être remplacé dans ses  
fonctions par Mr. Mercanton qui les remplit avec  
zèle et d'une manière très satisfaisante. —

Mr. Comte qui avait été chargé de l'enseignement  
du droit naturel étant parti de Lausanne, Mr.  
Sidou dont les études à Lausanne, à Genève et à  
Paris ont constamment annoncé des talents distingués  
et une application soutenue, a été chargé de donner  
le Cours de droit naturel pendant la présente  
année Académique et l'a commencé en effet  
immédiatement après le nouvel an; On ne peut  
que lui savoir gré d'avoir bien voulu se charger  
de cette tâche et de n'avoir demandé qu'un espace  
de tems aussi court pour le travail préparatoire  
indispensable.

La Chaire de droit Romain était vacante; Un seul  
— Candidat

Candidat Mr. Norchat, a subi les examens prescrits, et a été nommé Professeur. Ses connaissances dont il a fait preuve dans ces examens ainsi que du talent de les présenter d'une manière claire, facile et agréable - donnent une espérance bien fondée qu'il obtiendra tout le succès désirable dans l'enseignement dont il est chargé.

Mr. le Professeur Monnard qui avait obtenu un congé pour passer une année à Paris est revenu à temps - pour commencer ses cours sur les quels <sup>on</sup> nous ne doutons pas que son séjour au centre de la littérature Française ne l'ait mis à même de répandre un nouveau degré d'intérêt. -

## E. Etudiants.

L'Auditoire de Théologie comprend 56 Etudiants dont trois sont des Vallées du Piemont; L'Académie rend un bon témoignage à cet Auditoire, dont cinq - Externes, savoir, quatre Neuchâtelois et un Turicois suivent les leçons.

L'Auditoire de Droit comprend 9 Etudiants et quelques Externes. La plupart sont assidus et appliqués et ont obtenu un bon témoignage. -

L'Auditoire de Philosophie comprend 69 Etudiants, dont trois sont des Vallées du Piemont. L'Académie rend à ces Etudiants <sup>en général</sup> un bon témoignage, en observant qu'il y a néanmoins des exceptions à faire, et que quelques uns d'entre eux ne montrent pas toute la docilité que l'on doit attendre d'eux. Un Etudiant qui jouissait d'une des pensions appelées Gages, et qui malgré des exhortations répétées s'est montré négligent a été privé du gage. -

L'Auditoire de Belles Lettres comprend 52 Etudiants. Or leur nombre et leur âge on ne doit pas attendre de tous le degré de tranquillité et d'application que = l'on

l'on pourrait desirer; cependant l'Académie leur rend en général un bon témoignage. Elle a exclu des leçons un externe qui par ses habitudes bruyantes et son peu d'application, a provoqué cet acte de sévérité. [L'Académie observe au surplus que le local destiné actuellement à cet auditoire n'est pas assez spacieux, et que l'air qu'on y respire est promptement vicié, et inconmode les Professeurs.

Le rapport de l'Académie nous a offert quelques exemples de sévérité, fâcheux sans doute pour ceux qui en ont été les objets, et pour leurs Parents dont les vœux sont ainsi contrariés, mais que nous avons lieu de croire utiles et même nécessaires pour le maintien du bon ordre.

La Classe de Langue allemande est fréquentée par 21 Elèves tant Etudiants qu'Ecclésiastiques; Ils sont divisés en trois Classes; l'Académie nous annonce qu'elle leur fera subir un examen dans quelques semaines.

L'École de Dessin est fréquentée par 59 Elèves; Il y règne un très bon ordre, et les résultats de ce nouvel établissement paraissent très satisfaisans. *M.* <sup>Il remplissent tout ce qu'on s'est proposé.</sup>

**F. Bibliothèque.**

La Bibliothèque a été trouvée en très bon ordre lors de la visite qui en a été faite au mois de 7bre. Le nombre des volumes acquis dès le 30 Juin 1822, au 30 Juin 1823, a été de 191, non compris la dernière partie de l'ouvrage des savans Français sur l'Egypte, ce qui avec 87 volumes donnés - porte à 17378, le nombre actuel des volumes de la Bibliothèque Royale attachée à l'Académie. Dans le nombre des ouvrages donnés, nous <sup>voudrions</sup> croions devoir faire une mention particulière d'un Manuscrit contenant le Commentaire de St. Jérôme sur Job; Il est très bien

bien conservé; le savant Marc Meibom mort à Utrecht en 1711, dans un âge très avancé avait été professeur de ce Manuscrit, et le regardait comme l'unique exemplaire qui existât de l'ouvrage de St. Jérôme sur Job. Le Manuscrit était parvenu dans la famille Gressier et de celle-ci dans la famille de Dolonay qui en a fait don à la Bibliothèque. Il est fait mention de ce Manuscrit dans la Biographie Universelle, Tome 28, page 142.

La somme employée en achats de Bibles a été de 1242 ₣ 1 batz 5 rappes. Le fond Capital qui en 1822 était de 45592 ₣ outre un solde effectif de 837 ₣ 3 batz 1 1/2 rappe, s'est trouvé en 1823, de 44120 ₣ outre un solde effectif de 3259 ₣ 5 batz 1 1/2 rappe.

## G Caisse des Arriérages.

Ms. Le fond Capital qui en 1822 était de 17223 ₣ 4 batz 9 rappes, s'est trouvé en 1823 de 17598 ₣ 8 batz 4 rappes

Il a été versé pour prix ordinaires 222 ₣, et pour prix extraordinaires 160 ₣.

Affaires Ecclésiastiques

## H. Objets Ecclésiastiques.

Huit Etudiants de Théologie ont obtenu la consécration au St. Ministère en Juillet 1823, ensuite de leurs succès dans les

Examens

Examen prescrits .

Agreés, Très Honorés Messieurs le -  
Landammann et Conseillers d'Etat, -  
l'assurance de nos respects! -

Le Vice Président du Conseil Académique

~~==~~ A. Leresch

Le Secrétaire

G. Vullyamoz

~~==~~ 